

La Lettre de l'AMGe



SOMMAIRE

1-3	Editorial
3-5	Communiqué de presse du 18 octobre 2017 de la FMH
5	Ordre du jour de l'Assemblée générale
6-7	Violation du secret médical par le médecin-conseil
7-8	Nouvelles du secrétariat
8	Jours fériés de fin d'année
8	Calendrier AMG 2018
9	Nouvelles du Prix de Genève pour les Droits de l'Homme en Psychiatrie 2017
10-13	Candidatures
13	Mutations
14	Changements d'adresses
14	Ouverture de cabinets
15	Reprise de cabinets
15	Décès
15-17	Petites annonces
17-19	A vos agendas!

A l'occasion de la nomination du Dr Matter au Comité central de la FMH, un article est paru dans la Tribune de Genève du 3 novembre 2017

L'année 2018 sera très compliquée pour les médecins

Elu au Comité central de la FMH, le président des médecins genevois, Michel Matter, défendra la «sensibilité romande»

Le Genevois Michel Matter, 53 ans, a rejoint cette semaine le Comité central de la Fédération des médecins suisses (FMH). Son élection comble une certaine sous-représentation romande, puisque ce comité de sept membres fonctionnait depuis avril 2016 avec un seul « Romand », le Bâlois Remo Osterwalder, établi à Delémont. Alors qu'il s'attend à une année 2018 difficile dans le domaine de la santé, Michel Matter espère bien faire valoir la sensibilité romande outre-Sarine dans différents dossiers.

Pourquoi rejoindre le Comité central de la FMH ?

C'est une suite logique de mon parcours professionnel, après avoir été neuf ans président du groupe des ophtalmologues genevois, puis membre du conseil, du bureau, vice-président et aujourd'hui président de l'Association des médecins du canton de Genève. Je crois avoir acquis une vision nationale des enjeux de la santé. J'espère apporter une approche différente des problèmes mais aussi apprendre des autres cantons universitaires ou de Suisse centrale.

Le secrétariat de l'AMGe sera fermé du lundi 25 décembre 2017 au mardi 2 janvier 2018 (inclus). Réouverture le mercredi 3 janvier 2018

Nouvelles perspectives

Dès aujourd'hui pensons à demain, pour cela n'hésitez plus à appeler la Caisse des Médecins.

Conseils + services + logiciels + formation = Caisse des Médecins

ÄRZTEKASSE
 CAISSE DES MÉDECINS

 CASSA DEI MEDICI

Caisse des Médecins
 Société coopérative · Agence Genève-Valais
 Chemin du Curé-Desclouds 1 · 1226 Thônex
 Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06
www.caisse-des-medecins.ch
geneve@caisse-des-medecins.ch

Que peut apporter la présence d'un Genevois ?

Les Romands ont parfois une sensibilité différente des Alémaniques sur les questions médicales. Les votations le montrent. A la FMH, je ne serai pas le Romand qui défendra la Romandie, mais j'espère être un pont entre les deux côtés de la Sarine, afin de permettre les échanges entre ces sensibilités différentes. Il y aura tout un travail à faire avec les parlementaires car 2018 sera une année très compliquée pour les médecins.

Pourquoi ?

Le 1^{er} janvier, les tarifs médicaux seront révisés par ordonnance: Alain Berset a décidé qu'une consultation ne devrait pas dépasser vingt minutes, ce à quoi la FMH s'oppose fortement. Il y a également le projet de budget global alloué aux médecins, qui suscite une vive crainte de rationnement des soins. Il faudra aussi se battre pour le libre choix du médecin, qu'une majorité du parlement pourrait remettre en question.

Sur ces questions la FMH est unanime. Quels sont les sujets que la Romandie envisage différemment ?

Les Romands, comme les Tessinois, sont très exposés à l'ouverture des frontières. Nous aimerions nous met-

tre d'accord sur des critères nationaux d'admission des médecins étrangers, à la fin du moratoire en 2019, avec une prérogative cantonale. Selon nous, un médecin étranger désirant s'établir en Suisse devrait passer au moins trois ans dans une institution hospitalière suisse, parler la langue du lieu d'activité et valider la formation continue.

A plus long terme, quels sont les enjeux importants ?

Il est fondamental de réfléchir aux conditions de travail et à la formation des jeunes médecins. L'intelligence artificielle, la robotique, la numérisation arrivent à grands pas. Il faut s'y préparer. Et alors que la santé représente un marché gigantesque de 70 milliards, qui aiguise beaucoup d'appétits, « Veillons à garder une médecine centrée sur l'humain », lance le Dr Michel Matter, élu au Comité central de la FMH.

Sophie Davaris
*article paru dans la Tribune de Genève
du 3 novembre 2017*



Unique en médecine de laboratoire



Une équipe consiliaire composée de **28 pathologues et dermatopathologues** apportant une plus-value unique grâce à des consiliiums interdisciplinaires intégrant l'histologie, la cytologie et le diagnostic clinique de laboratoire. Cette équipe consiliaire comptabilise plus de 400 années d'expérience cumulées en tant que chef de clinique et de médecin adjoint dans des instituts de pathologie privés ou universitaires.

Viollier Weintraub SA | Avenue Eugène-Pittard 16 | 1206 Genève | T +41 22 789 63 63 | F +41 22 789 63 64
anapath@viollier.ch | viollier.ch

**Précisions du Bureau de l'AMGe
concernant l'article de la Tribune de Genève
du 3 novembre 2017
« L'année 2018 sera très compliquée pour les
médecins »**

1. S'agissant de la composition du Comité central de la FMH et de la représentativité romande, il convient de relever que l'élection du Dr Michel Matter fait suite à la démission du Dr Rémo Osterwalder.

2. Concernant le paragraphe relatif au tarif médical révisé par ordonnance par M. Alain Berset (« pour quoi ? »), il sied de préciser que le terme « Consultation » fait référence au temps à l'écoute des patients, avant et après l'examen physique ou d'autres examens. Il s'ensuit que, dans certaines situations, la limitation à 20 minutes pourra être dépassée.

Le Bureau de l'AMGe

Communiqué de presse du 18 octobre 2017 de la FMH concernant le TARMED 2018

L'INTERVENTION TARIFAIRE ACCROÎT LA CHARGE ADMINISTRATIVE

Le corps médical a pris connaissance de l'ordonnance adoptée par le Conseil fédéral pour adapter la structure tarifaire ambulatoire TARMED. L'intervention tarifaire reste inappropriée et va perturber la prise en charge médicale ambulatoire. Le corps médical a rendu l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) attentif aux différentes difficultés de mise en œuvre. C'est pourquoi la FMH poursuit une révision globale du tarif ambulatoire visant à renforcer la médecine et les soins ambulatoires, financièrement plus avantageux.

L'ordonnance sur la « fixation et l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie » entrera définitivement en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Maintenant que les détails de l'ordonnance sont publiés, les fournisseurs de prestations des centres ambulatoires hospitaliers et des cabinets médicaux ont deux mois et demi pour intégrer les adaptations dans leur système de facturation. Ce délai pour passer à la structure tarifaire ordonnée par le Conseil fédéral (version 1.09_BR) est très court. La FMH soutiendra ses membres afin que les mesures de l'intervention tarifaire puissent être mises en œuvre dans les délais.

La compétence subsidiaire du Conseil fédéral englobe seulement le domaine de l'assurance-maladie de la LAMal. C'est pourquoi toutes les positions de la structure tarifaire concernant d'autres domaines d'assurance, comme l'assurance-accidents (LAA), ne sont pas prises en compte dans l'intervention tarifaire. En septembre 2017 déjà, le comité de la Commission des

tarifs médicaux (CTM) a décidé de n'introduire la structure tarifaire dans les domaines de la LAA, de l'assurance militaire (LAM) et de l'assurance invalidité (LAI) qu'au 1^{er} avril 2018. La FMH est d'avis que l'introduction échelonnée de deux systèmes tarifaires différents est difficile. En effet, il n'est techniquement pas du tout clair si deux tarifs médicaux différents peuvent réellement coexister. C'est pourquoi la FMH aurait privilégié une introduction commune des nouveaux tarifs LAA et LAMal au 1^{er} avril 2018.

Le nouveau tarif accroît la charge administrative

La FMH a rendu l'OFSP attentif aux différentes difficultés de mise en œuvre sur le terrain de la nouvelle ordonnance. Le nouveau tarif ne permet pas d'atteindre les objectifs prévus par le Conseil fédéral (diminuer les incitatifs négatifs, augmenter la transparence). Au contraire, le système conduit à des coûts globaux plus élevés et la charge administrative des médecins va augmenter inutilement. Le Dr Jürg Schlup, président de la FMH, l'avait déjà relevé en août 2017 : « Une telle intervention rend l'application du tarif encore plus complexe et accroît encore la surcharge administrative, diminuant le temps consacré au contact direct avec les patients. » Les prestations en l'absence du patient, par exemple, devront désormais être facturées à la minute, ce qui augmentera encore davantage la charge administrative.

La révision globale suit son cours

Conformément à l'art. 43 al. 4 LAMal, la structure tarifaire ambulatoire doit être élaborée de manière appropriée et fixée d'après les règles applicables en économie d'entreprise. L'intervention tarifaire du



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi 7H30 – 19H
Vendredi 7H30 – 18H

**PRISE DE RENDEZ-VOUS
022 545 50 50**

Lundi au Jeudi 7H30 – 18H30
Vendredi 7H30 – 18H

21 Rue de Chantepoulet
1201 GENEVE
Tél: +41 22 545 50 50
Fax: +41 22 545 50 51
Email: info@cird.ch
www.cird.ch



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Vendredi 8H – 18H

**PRISE DE RENDEZ-VOUS
022 545 50 55**

Lundi au Jeudi 8H – 18H
Vendredi 8H – 17H

61 Route de Thonon
1222 Vérenaz
Tél: +41 22 545 50 55
Fax: +41 22 752 68 44
Email: info@cirg.ch
www.cirg.ch

SPÉCIALITÉS

Imagerie ostéo-articulaire diagnostique - interventionnelle • Neuroradiologie • Imagerie de la Femme • Imagerie digestive

CENTRE DE LA DOULEUR

Traitement rhumatismal par désensibilisation (rhizolyse) • Aspiration des hernies discales (herniatome)
Ozonothérapie • Bloc de la douleur • Injections autologues

RADIOLOGUES FMH

Dr Malika QUINODOZ • Dr Géraldine SERRA • Dr Frank KOLO
Dr Victor CUVINCIUC • Dr Hestia IMPERIANO • Dr Amine KORCHI • Dr Laurène AVRIL

1007955



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

1007128



022 754 54 54
à domicile 24h/24

La référence genevoise des visites à domicile
Centre de formation postgraduée FMH / IFSM

av. du Cardinal-Mermillod 36 1227 Carouge Fax 022 734 25 91 info@gemed.ch www.gemed.ch

1008195

Conseil fédéral ne respecte pas ce principe. Voilà pourquoi le corps médical veut réaliser la révision globale du TARMED conjointement avec les partenaires tarifaires. Le Dr Urs Stoffel, membre du Comité central de la FMH et responsable du département Médecine et tarifs ambulatoires, confirme : « L'objectif est une révision globale durable, qui redonne au tarif ambulatoire son caractère approprié et conforme aux principes de l'économie d'entreprise. »

Les experts médicaux des sociétés de discipline et les experts tarifaires de la FMH œuvrent actuellement au projet de révision du tarif (projet TARCO) dans plus de 30 groupes de travail, soit au total plus de 150 personnes. Ce projet suit son cours selon le calendrier prévu. La proposition de tarif est actuellement discutée avec les partenaires tarifaires, dans le but de la remettre pour approbation en juin 2018 au Conseil fédéral.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'AUTOMNE
Mardi 21 novembre 2017 à 19 h 30 précises
à l'auditoire Marcel-Jenny
Entrée principale du site Cluse-Roseraie, HUG

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2017
2. Réception des nouveaux membres
3. Élections au Conseil
4. Invité : Dr Jürg Schlup, Président de la FMH (20 h 30)
5. Projet de budget 2018
6. Cotisation 2018
7. Approbation du budget et de la cotisation 2018
8. Désignation du réviseur des comptes 2017
9. Mise en œuvre de l'enquête « ROKO »
10. Thèmes d'actualité
11. Questions (les membres sont invités à transmettre leurs questions au secrétariat une semaine avant l'Assemblée générale afin que nous puissions y répondre au mieux)
12. Divers

Michel MATTER
Président

Un buffet-apéritif sera servi dès 19 h
au Foyer attenant à l'auditoire Marcel-Jenny

Attention: Le parking mis à disposition des médecins est le parking nord situé sous l'esplanade de l'entrée principale (l'accès se fait désormais par le boulevard de la Cluse ou la rue Lombard). Levée de la barrière d'entrée dès 18 h 30 – Fermeture de la barrière à 23 h 15.

Jurisprudence : Violation du secret médical par le médecin-conseil(*)

Dans un arrêt du 4 mai 2017 (6B_1199/2016 du 4 mai 2017), le Tribunal fédéral a tranché, pour la première fois, la question de la violation du secret professionnel prévu par l'art. 321 du Code pénal suisse (ci-après « CP ») par un médecin-conseil.

1. De la situation de faits

Suite à un conflit de travail entre un travailleur (un enseignant d'une école privée) et son employeur, l'employé est licencié. Le travailleur tombe malade et son médecin-traitant atteste d'une incapacité de travail. Après plusieurs prolongations de l'incapacité de travail, l'employeur mandate un médecin-conseil, en l'occurrence un psychiatre, pour obtenir un contre-examen médical et déterminer le début, le degré et la nature de l'incapacité de travail ainsi que sa durée prévisible. Le médecin-conseil a adressé à l'employeur un rapport médical détaillé mentionnant l'anamnèse, le résultat des examens, le diagnostic de l'état de santé ainsi que des informations confiées par le travailleur portant sur sa biographie, sa situation familiale, économique, financière et professionnelle ainsi que sur l'état du conflit de travail et les appréciations de l'employé à l'égard de son employeur.

Une plainte pénale a été déposée par le travailleur à l'encontre du médecin-conseil pour violation du secret professionnel (secret médical).

La décision du Tribunal zurichois, qui a condamné le médecin-conseil pour violation du secret professionnel, a été confirmée par le Tribunal fédéral.

2. Du rapport triangulaire entre l'employeur, l'employé et le médecin-conseil

Avec l'intervention du médecin-conseil, il existe un rapport triangulaire, à savoir :

- travailleur et employeur
- employeur et médecin-conseil
- médecin-conseil et travailleur.

Le rapport entre le médecin-conseil et l'employeur est fondé sur un contrat de mandat (art. 394 CO). L'employeur peut lui donner des instructions en sa qualité de mandataire (art. 397 CO).

Parallèlement, le médecin-conseil examine à la demande de l'employeur le travailleur, avec lequel il

n'est pas lié contractuellement. Toutefois, le médecin-conseil doit respecter ses devoirs professionnels, la personnalité du patient et respecter le secret professionnel (art. 40 let. LPMéd. et art. 321 CP).

3. De l'obligation de respecter le secret professionnel pour le médecin-conseil

A teneur de l'art. 321 ch. 1 CP, les médecins, qui auront révélé un secret confié à eux en vertu de leur profession ou dont ils avaient eu connaissance dans l'exercice de celle-ci, seront, sur plainte, punis d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

Selon l'art. 321 ch. 2 CP, la révélation du secret n'est pas punissable si elle a été faite avec le consentement de l'intéressé ou si, sur proposition du détenteur du secret, l'autorité supérieure ou l'autorité de surveillance l'a autorisée par écrit.

Quant à l'art. 328b CO, il stipule que l'employeur ne peut traiter des données concernant le travailleur que dans la mesure où ces données portent sur les aptitudes du travailleur à remplir son emploi ou sont nécessaires à l'exécution du contrat de travail.

Le Tribunal fédéral a estimé qu'il n'existe aucune raison particulière de considérer que le médecin-conseil ne doit pas être soumis au secret professionnel prévu par l'art. 321 CP. En d'autres termes, le médecin-conseil vis-à-vis de l'employeur qui l'a mandaté comme tout autre médecin-traitant est soumis à l'art. 321 CP. Le travailleur examiné par un médecin-conseil mandaté par son employeur peut dès lors légitimement s'attendre à ce que les informations qu'il a dévoilées au médecin-conseil ne soient pas transmises sans autre à son employeur.

Selon le Tribunal fédéral, le médecin-conseil ne doit pas transmettre à l'employeur des informations qui dépassent les limites prévues par l'art. 328b 1^{ère} phrase CO, faute que quoi il viole l'art. 321 CP, excepté s'il a obtenu l'accord express du travailleur.

Le Tribunal fédéral a considéré que le travailleur ne saurait renoncer à l'avance à la protection prévue par l'art. 328b 1^{ère} phrase CO par une clause insérée dans le contrat de travail ou un règlement du personnel ou tout autre document signé pendant la durée des rapports de travail.

Cela étant, le médecin-conseil ne peut transmettre à l'employeur que des informations pour lesquelles il a

été délié du secret professionnel (secret médical) par le travailleur. En principe, le travailleur consent tacitement à ce que le médecin-conseil remette à son employeur un certificat médical respectant les informations mentionnées à l'art. 328b CO. En revanche, le médecin-conseil doit obtenir un consentement éclairé et express du travailleur pour transmettre l'ensemble des informations à l'employeur, en particulier celles qui dépassent le cadre de l'art. 328b CO.

En l'espèce, le Tribunal fédéral a jugé que, dans la mesure où le travailleur avait délié le médecin-conseil dans le but d'établir un rapport médical à l'attention de son employeur, en l'autorisant par écrit à rédiger un rapport médical à l'attention d'un tiers payant (caisse-maladie, assurance-accident, AI, assurance perte de gain, autorités, etc.), les informations transmises à l'employeur devaient se limiter à l'art. 328b CO. Selon cette disposition, l'employeur n'a le droit de recevoir du médecin-conseil que les informations portant sur les aptitudes du travailleur à remplir son emploi ou qui sont nécessaires à l'exécution de son contrat de travail. Il s'agit de l'existence, de la durée et du degré de l'incapacité de travail, ainsi que de la qualification de maladie ou d'accident. En revanche, le diagnostic ne doit pas être communiqué à l'employeur par le médecin-conseil, ce qui ressort d'ailleurs du Guide pratique établi par l'Académie Suisse des Sciences médicales (ASSM) et de la FMH ainsi que du Manuel de la Société suisse des médecins-conseils et des médecins d'assurances (SSCM). A cela s'ajoute que le médecin-conseil, qui était bien formé et expérimenté – et donc qui devait connaître ces bonnes pratiques – devait savoir que la transmission de données sensibles sur l'état de santé de l'employé nécessitait le consentement spécifique du travailleur (« informed consent ») à cet

égard. Vu que le médecin-conseil a envoyé des informations, qui étaient sans pertinence pour juger de la capacité de travail de l'employé, notamment son diagnostic et des informations sur sa situation financière, professionnelle et personnelle, le Tribunal fédéral a considéré que le médecin-conseil avait violé le secret professionnel. Il a donc été condamné à une peine pécuniaire avec sursis.

Au demeurant, le Tribunal fédéral a relevé que l'argument selon lequel le médecin-conseil transmettait toujours ce type d'informations aux assurances n'était pas pertinent, dans la mesure où ces informations étaient transmises au médecin-conseil de l'assurance qui pouvait en avoir besoin pour établir le droit aux prestations, ce qui n'était pas le cas de l'employeur.

4. Conclusions

Sans autorisation expresse du travailleur, le médecin-conseil, qui est soumis au secret professionnel (art. 321 CP), peut transmettre à l'employeur qui le mandate uniquement des informations sur l'existence, la durée et le degré d'incapacité de travail, ainsi que la qualification de maladie ou d'accident. En revanche, le diagnostic ne doit pas être communiqué à l'employeur par le médecin-conseil.

Bénédicte Dayen

(*) Sources de l'article :

1. Werner Gloor, Le secret professionnel du médecin-conseil de l'employeur ; analyse de l'arrêt du Tribunal fédéral 6B_1199/2016, in Newsletter DroitDuTravail.ch juin 2017.
2. InfoSAJEC du mois d'août 2017 de la Fédération des Entreprises Romandes (FER), Violation du secret médical par le médecin-conseil, p. 10-11.

Nouvelles du secrétariat

M. Roger STEIGER : une retraite bien méritée ! Bienvenue à Madame Laetitia DOMINGUES

M. Roger STEIGER a été engagé le 1^{er} août 2007 à l'AMG (devenue depuis lors l'AMGe...).

Pendant ces 10 années de bons et loyaux services au sein de l'AMGe, M. Roger STEIGER a effectué des activités extrêmement variées et essentielles pour l'AMGe.

En effet, il s'est notamment occupé de l'annuaire des professionnels de la santé, du développement du site Internet et de l'application MedAMGe, de certaines rubriques de *La Lettre de l'AMGe*, de la *Newsletter*, des cotisations adressées aux membres, d'une partie de la

comptabilité, de la préparation des comptes et du budget ainsi que de la mise sur pied de la *Boîte de réception de l'AMGe*.

Lorsque les membres de l'AMGe avaient des questions concernant OBELISC, Ctésias, la *Boîte de réception de l'AMGe*, *NewIndex*, un problème avec leur numéro de concordat (RCC), des problèmes d'assurances, ils s'adressaient à M. Roger STEIGER, spécialiste de ces domaines.

Il a toujours été d'une aide précieuse pour les membres de l'AMGe.

M. Roger STEIGER a décidé de prendre sa retraite anticipée pour le 30 novembre 2017, étant précisé qu'il quittera l'AMGe le 14 novembre 2017.

Nous le remercions vivement pour son dévouement et pour son implication au sein de l'AMGe.

Nous lui souhaitons une retraite active, passionnante, pleine de projets et riche en petits bonheurs et en belles surprises ! Une nouvelle aventure attend M. Roger STEIGER loin de nous, sous des latitudes où les frimas de l'hiver n'existent pas ! Profitez de cette douce liberté qu'offre la retraite !

Encore MERCI et belle retraite !

C'est l'occasion de souhaiter la bienvenue à Madame **Laetitia DOMINGUES**, qui a rejoint le secrétariat le 16 octobre 2017. Elle succédera à M. Roger STEIGER. Nous lui souhaitons plein succès et nous réjouissons de bénéficier de ses qualités et de son énergie. Elle peut être atteinte par téléphone au numéro suivant : 022 708 00 22 et par courriel à l'adresse suivante : laetitia.domingues@amge.ch ou ld@amge.ch

Bénédicte Dayen

Jours fériés de fin d'année

- Le lundi **25 décembre** (Noël) est un **jour férié**.
- Les mardi 26, mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 décembre 2017 sont des jours normalement ouvrables (= de travail) : ils doivent donc être comptés comme des jours de vacances si votre assistante médicale souhaite prendre congé ces jours-là.
- Le **31 décembre** 2017 tombe un dimanche et le lundi **1^{er} janvier** 2018 étant un **jour férié**, le mardi 2 janvier 2018 est-il dû à votre assistante médicale ?
 - a) Si celle-ci a été engagée avant le 1^{er} mars 2017 (soit sous l'emprise de l'ancienne convention collective de travail : « Lorsqu'un jour férié coïncide avec un dimanche, il sera remplacé par un jour équivalent le lendemain. ») ou si cela figure dans son contrat, la réponse est oui.
 - b) Si votre assistante médicale a été engagée après le 1^{er} janvier 2007 ou que cela ne figure pas dans son contrat, la réponse est non. Vous pouvez naturellement le lui accorder ; sinon, avec votre accord, elle peut aussi prendre congé sur ces vacances ces jours-là.

Calendrier AMGe 2018

Les deux **Assemblées générales ordinaires** auront lieu les mardi 29 mai et mardi 20 novembre 2018.

Les séances du **Conseil** auront lieu une fois par mois les mardis suivants : 23 janvier, 20 février, 20 mars, 24 avril, 22 mai, 19 juin, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2018.

Les séances de l'**Assemblée des Présidents de groupes de spécialistes** auront lieu les mercredis suivants : 17 janvier, 14 mars, 16 mai, 29 août et 31 octobre 2018.

Les **Chambres médicales de la FMH** sont fixées aux jeudis 3 mai et 25 octobre 2018.



**Fiduciaire reconnue sur la place genevoise depuis 30 ans,
Gefarco est également une entité de FMH Fiduciaire Services.**

Gefarco est spécialisée dans l'accomplissement de mandats comptables et fiscaux, comme dans le conseil aux indépendants.

Fort de son expérience, elle vous offre des services variés tels que :

- Plans d'affaires, plans financiers
- Tenue de comptabilité
- Bouclage de comptes et préparation des bilans et comptes de résultats
- Etablissement de déclarations fiscales
- Tous services de type fiduciaire

Faites confiance à nos spécialistes !

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge / Tél 058 822 07 40 – Fax 058 822 07 41 / fiduciaire@gefarco.ch – www.gefarco.ch

Nouvelles du Prix de Genève pour les Droits de l'Homme en Psychiatrie 2017

A la fin de l'année dernière, nous avons adressé un appel à nos collègues de l'AMGe en sollicitant leur soutien afin de pouvoir remettre ce Prix pour la 7^e fois. Cet appel a suscité un écho remarquable et a permis de réunir près de 20000 CHF provenant, presque à parts égales, de médecins psychiatres et d'autres spécialités.

Comme annoncé dans *La Lettre de l'AMGe* d'octobre, le Prix a été attribué à l'Association ALAS pro salud mental, une association travaillant au Guatemala qui offre des soins psychiatriques à une population indigène particulièrement défavorisée. Il a été remis à son fondateur le Dr. Alejandro Paiz Macz, un jeune médecin psychiatre lors du Congrès de l'Association Mondiale de Psychiatrie en octobre dernier à Berlin.

A toutes celles et ceux qui ont soutenu ce Prix unique en son genre, j'aimerais, au nom du Conseil de Fondation, exprimer ma profonde gratitude.

Le site du Prix proposera prochainement une brève vidéo évoquant les 20 ans du Prix et présentant tous les Lauréats.

www.Geneva-prize.ch
Prof. Hon. François Ferrero
Président du Conseil de Fondation



Fondation
Prix de Genève
pour les Droits Humains
en Psychiatrie

Foundation
Prize of Geneva
for Human Rights
in Psychiatry



*Médecins, pour vos patients en fin de vie,
en alternative à l'hôpital,
pensez à la Maison de Tara*
www.lamaisondetara.ch
Tél. 022 348 86 66



Candidatures à la qualité de membre actif

Candidatures à la qualité de membre actif (sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage ; le Conseil peut aussi exiger un parrainage ; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La Lettre de l'AMGe* ; dix jours après la parution de *La Lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMGe, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre la candidature qu'ils contestent au vote de l'Assemblée générale, art. 5, al. 1 à 5) :

Dr Aviva BOUREZG – VERON

Centre Phénix Mail
Rue des Rois 21-23, 1204 Genève
Née en 1985, nationalité française
Diplôme de médecin en 2010 (France), reconnu en 2014
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie en 2014 (France), reconnu en 2014

Après avoir effectué ses études de médecine à Lyon, elle a poursuivi sa spécialisation en psychiatrie et addictologie à Strasbourg (France). Elle s'est installée en Suisse en 2013, travaillant alors en pédopsychiatrie à la Fondation de Nant. Son titre de spécialiste en psychiatrie et en psychothérapie a été reconnu en 2014. Elle a travaillé pendant trois ans comme cheffe de clinique en psychiatrie adulte-addictologie au CHUV. En parallèle, elle a poursuivi une formation continue concernant le travail familial psychanalytique, d'une part, et l'addictologie, d'autre part. Depuis novembre 2016, elle a pu conjuguer ces deux centres d'intérêts dans sa pratique actuelle de psychiatre psychothérapeute au Centre Phénix Mail pour adolescents et jeunes adultes (Fondation Phénix).

Dr Elodie CEAUX

Chemin des Clochettes 10, 1206 Genève
Née en 1986, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2010 (France), reconnu en 2014
Titre postgrade en pédiatrie en 2015 (France), reconnu en 2015

Après avoir suivi ses études de médecine en France, obtenu son doctorat et sa spécialité de pédiatrie en 2015 à l'hôpital universitaire de Reims, ainsi qu'un diplôme inter-universitaire en hépatologie gastroentérologie et nutrition pédiatriques, elle a poursuivi son parcours en Suisse. Après deux dernières années en tant que cheffe de clinique de pédiatrie aux HUG, elle s'installera en tant que spécialiste en pédiatrie dans le canton de Genève dès novembre 2017.

Dr Marc DESCOMBES

Centre médical des Charmilles
Rue de Lyon 87, 1203 Genève
Né en 1967, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1998
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie en 2017

Après avoir suivi toutes ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1998, il a acquis une expérience clinique dans différentes spécialités de médecine somatique aux HUG. Il s'est ensuite tourné vers la médecine humanitaire en validant un Master en action humanitaire de l'université de Genève. Il a travaillé pendant plusieurs années dans ce domaine et celui de la santé publique en Suisse et au niveau international. Dès 2011, il a suivi la formation postgraduée en psychiatrie et psychothérapie aux HUG et a obtenu le titre de spécialiste FMH en 2017.

Dr Katerina ESPA CERVENA

CENAS MEDICAL SA
Route des Jeunes 9, 1227 Les Acacias
Née en 1973, nationalité tchèque
Diplôme de médecin en 1998 (République tchèque), reconnu en 2006
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie en 2007 (République tchèque), reconnu en 2007

Après avoir obtenu son diplôme de médecin en 1998 à Prague, elle a effectué plusieurs stages de longue durée en France où elle a validé une formation de spécialiste du sommeil. Son titre de psychiatrie et psychothérapie a été reconnu en Suisse en 2007. En 2011, elle a obtenu son diplôme de formation continue (DAS) en psychothérapie cognitivo-comportementale à l'université de Genève. Depuis 2005, elle travaille comme spécialiste du sommeil au Laboratoire du sommeil des HUG.

Dr Georgios GEORGIU

Avenue Blanc 51, 1202 Genève
 Né en 1971, nationalité grecque
 Diplôme de médecin en 1995 (Grèce), reconnu en 2012
 Titre postgrade en hématologie en 2005 (Grèce),
 reconnu en 2012

Après avoir suivi ses études à Athènes et obtenu son diplôme de médecin en 1995, il a continué sa formation en hématologie à l'hôpital universitaire d'Athènes Laikon et à l'hôpital universitaire Royal Free Hospital à Londres. De retour à Athènes, il a été chef de clinique à l'hôpital universitaire d'Athènes. Actuellement, il est installé en Ville de Lausanne depuis 2012 et en Ville de Genève depuis 2017.

Dr Jelena GRUJIC

Centre médico-chirurgical de Vermont
 Rue de Vermont 9A, 1202 Genève
 Née en 1975, nationalités française et serbe
 Diplôme de médecin en 2001 (Serbie), reconnu en 2017
 Titre postgrade en neurologie en 2015 (France),
 reconnu en 2017

Après avoir suivi ses études à Belgrade et obtenu son diplôme de médecin en 2001, elle est partie faire sa formation de neurologue d'abord en France pendant trois ans et elle a ensuite terminé sa formation au CHUV. Elle a travaillé six ans en milieu hospitalier en France dans le domaine neuro-vasculaire, épileptologie, électroencéphalographie et neurologie générale (SEP, maladies extrapyramidales, troubles cognitifs, céphalées, neuropathies...). Actuellement spécialiste en neurologie, elle est installée en Ville de Genève depuis septembre 2017.

Dr Felix HARTER

Chemin des Prés-Seigneur 29, 1254 Jussy
 Né en 1974, nationalité allemande
 Diplôme de médecin en 2004 (Allemagne), reconnu en 2007
 Titre postgrade en médecine interne générale en 2015

Après avoir suivi ses études à Leipzig en Allemagne où il a obtenu son diplôme de médecin en 2004, il a débuté sa carrière professionnelle aux HUG. Par la suite, il a poursuivi sa formation dans différents hôpitaux de Suisse (Jura, Thurgovie et Zürich) avant de revenir comme chef de clinique en 2015 aux HUG. Spécialiste en médecine interne générale, il s'est installé à Jussy en campagne genevoise en septembre 2017.

Dr Latifa JEDDAY

Hôpital des Trois-Chêne (HUG)
 Chemin du Pont-Bochet 3, 1226 Thônex
 Née en 1971, nationalité tunisienne
 Diplôme de médecin en 2010
 Titre postgrade en médecine interne générale en 2016

Après avoir obtenu son diplôme de médecin à Lausanne en 2010, elle a travaillé comme cheffe de clinique à l'hôpital cantonal de Fribourg, puis aux HUG, dont trois ans dans le département de médecine interne et gériatrie aux Trois-Chêne. Elle est titulaire du titre de spécialiste en médecine interne générale. Elle a une grande expérience en médecine interne aigüe, notamment les urgences, la cardiologie, la médecine interne générale et la gériatrie.

Dr Lise Margrit LÜCKER

Hôpital de la Tour
 Avenue J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin (dès le 01.02.2018)
 Née en 1981, nationalité suisse
 Diplôme de médecin en 2007
 Titres postgrades en médecine interne générale en 2013
 et en pneumologie en 2017

Après avoir obtenu son diplôme de médecin à Genève en 2007, elle a suivi une formation en médecine interne à l'hôpital de Nyon et aux HUG, comme médecin assistante puis comme cheffe de clinique. Elle s'est ensuite tournée vers la pneumologie : la première moitié de la formation s'est déroulée aux HUG et la seconde à l'hôpital universitaire de l'Île à Berne, où elle occupe actuellement un poste de cheffe de clinique. Spécialiste en pneumologie et en médecine interne, elle s'installera le 1^{er} février 2018 à l'hôpital de la Tour pour une pratique ambulatoire et hospitalière.

Dr Philippe MAZIARSKI

Centre Médical de Vézenaz (dès le 02.01.2018)
 Route de Thonon 42, 1222 Vézenaz
 Né en 1979, nationalité suisse
 Diplôme de médecin en 2007
 Titres postgrades en médecine interne générale en 2015
 et en cardiologie en 2017

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2007, il a effectué sa formation de médecine interne générale et cardiologie aux HUG et à l'hôpital de la Tour entre 2007 et 2017. Actuellement spécialiste en cardiologie et en médecine interne générale, il s'installera au centre médical de Vézenaz dès le 2 janvier 2018.

Dr Karim OUGHLIS

Rue de Lausanne 82, 1202 Genève
Né en 1962, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2007
Titre postgrade en radiologie en 2007

Après avoir suivi ses études de médecine à Genève et de spécialisation en radiodiagnostic aux HUG, il a exercé en tant que chef de clinique à l'hôpital du Jura, puis à l'hôpital du Chablais en tant que médecin chef de service. Actuellement, il exerce au sein du Centre d'imagerie médicale à Genève.

Dr Milana RASIC

Centre médical de la rue de Lausanne
Rue de Lausanne 80, 1202 Genève
Née en 1982, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2008
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie en 2014

Après avoir suivi ses études à Genève, elle a obtenu son diplôme de médecin en 2008, puis le titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie en 2014. Elle a ensuite approfondi sa formation à Melbourne au Centre Orygen où elle a travaillé avec de jeunes patients souffrant de psychose auprès du Prof. Mc Gorry. Elle a un vif intérêt pour la détection précoce et la prise en soins des troubles psychiques débutants ainsi que pour la thérapie familiale. Actuellement, elle travaille à l'unité de santé pour les jeunes aux HUG, tout en ayant en parallèle une activité au centre médical de la rue de Lausanne.

Dr Delphine SCULIER

Avenue de Champel 6, 1206 Genève
Née en 1975, nationalité belge
Diplôme de médecin en 2000 (Belgique), reconnu en 2011
Titre postgrade en médecine interne générale en 2017

Après avoir suivi ses études en Belgique et obtenu son diplôme de médecin en 2000, elle a travaillé au Kenya, au Liberia et au Cambodge, respectivement pour Médecins sans frontières, les Nations Unies et l'Institut de médecine tropicale belge. Détentrice d'une maîtrise en santé publique de la London School of Hygiene and Tropical Medicine, elle a travaillé trois ans à l'Organisation mondiale de la santé à Genève sur la co-infection VIH/tuberculose. Elle a ensuite complété sa formation clinique aux HUG. Actuellement spécialiste en médecine interne générale avec un intérêt particulier pour la problématique du VIH, elle est installée en Ville de Genève depuis juin 2010.

Dr Antonella TANGA

Clinique et permanence d'Onex
Route de Chancy 98, 1213 Onex
Née en 1978, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2007
Titre postgrade en neurologie en 2016

Après avoir effectué ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2007, elle a effectué deux ans en neuro-rééducation avant de rejoindre le service de neurologie des HUG afin de poursuivre sa formation postgrade. Elle a obtenu son titre de spécialiste en neurologie en 2016. Elle est titulaire d'un certificat en ENMG depuis 2014. Elle a exercé en tant que cheffe de clinique dans l'unité de neuro-immunologie et affections neuro-musculaires dans le service de neurologie des HUG. Elle s'installera dès novembre 2017 à titre indépendant à la clinique et permanence d'Onex.

Dr Andrej TERZIC

Hôpital de la Tour
Avenue J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin
Né en 1970, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1996
Titre postgrade en chirurgie orale et maxillo-faciale en 2007

Après des études en médecine (1996, Berne) et médecine dentaire (2000, Bâle), il a débuté sa formation de chirurgien maxillo-facial à Zürich ; celle-ci s'est terminée avec une année en Angleterre et l'obtention de sa spécialité en chirurgie orale et maxillo-faciale en 2007. Ensuite, il a effectué dix années aux HUG, les six dernières en qualité de médecin adjoint. Il exerce depuis le 1^{er} octobre 2017 à l'hôpital de la Tour en restant Privat-Docent de l'université.

Dr Ana Maria TOREA FILGUEIRA

Helvetic Care Rive
Cours de Rive 2, 1204 Genève
Née en 1980, nationalité espagnole
Diplôme de médecin en 2004 (Espagne), reconnu en 2010
Titre postgrade en neurologie en 2009 (Espagne), reconnu en 2010

Après avoir suivi ses études en Espagne et obtenu son diplôme de médecin à l'université de Navarre en 2004, elle a obtenu le diplôme de spécialiste en neurologie en 2010. De 2009 à 2011, elle a travaillé au service de neurologie du CHUV. Depuis 2011, elle travaille comme cheffe de clinique en neuro-rééducation à l'hôpital neurologique de la Fondation institution de Lavigny. Elle s'installera en Ville de Genève en novembre 2017.

Dr Ludmila VERINA

HUG – Consultation psychothérapeutique pour familles et couples

Née en 1960, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2016

Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie en 2016

Après avoir suivi ses études à Moscou et obtenu son diplôme de médecin en 1985, elle est venue à Genève en 1991. Elle a suivi une formation postgraduée aux HUG. Actuellement, elle est spécialiste en psychiatrie et psychothérapie systémique (DAS à l'UNIGE).

Dr Carole YANEZ-CARBONELL

Office médico-pédagogique – Consultation des Eaux-Vives

Rue du 31 Décembre 8, 1207 Genève

Née en 1960, nationalité française

Diplôme de médecin en 1989 (France), reconnu en 2011

Titres postgrades de médecin praticien en 1989 (France), reconnu en 2017, et en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents en 2017

Après avoir suivi ses études à Lyon (France) et obtenu son diplôme de Docteur en médecine en 1989, elle a exercé en cabinet privé en médecine générale. Elle a débuté en 2010 en Suisse une formation postgrade de spécialisation et a obtenu sa spécialité en pédopsychiatrie en 2017. Elle exerce actuellement à l'Office médico-pédagogique en tant que cheffe de clinique et cheffe d'équipe de la consultation pédopsychiatrique des Eaux-Vives.

Mutations



Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5) :

Drs Sophie CUNNINGHAM, Gregory FLEURY, Laurence GENTON GRAF, Stefan KAISER, Kim Hoang-Nam NGUYEN, François Pierre PRALONG, Timothée WUILLEMIN, dès le 2 novembre 2017.

Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG, mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle, le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, art. 6) :

Drs Diego ARAOZ, Florence MAGGI DUVERNAY, dès le 1^{er} janvier 2018.

Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans, le congé part du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet suivant la demande, libération de cotisation pendant la durée du congé, demande de prolongation possible, art. 9) :

Dr Jean-Louis DIETEMANN, dès le 1^{er} janvier 2018

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8) :

Drs Jean-Pierre FLEURY, Rolf GFELLER, Catherine GREDER, Vesna ILIC, Marie-Catherine LAPLACE-DESLARZES, Cristina PIN, Philippe ROSSIGNON, Roland WEIL, Yves WESPI, dès le 1^{er} janvier 2018.

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date ; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR ; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10) :

Drs Jeannine PARSAT, Maria ROSU, au 31 décembre 2017.

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11) :

Dr Oana ISOARD, médecin-conseil de l'entreprise *Word Concil of Churches*

Dr Xavier GUY, médecin-conseil de l'entreprise *Word Concil of Churches*



Changements d'adresses

Le Dr Pavel DULGUEROV

Spécialiste en ORL et chirurgie maxillo-faciale, n'exerce plus aux HUG, mais au centre ORL et Chirurgie Maxillo-Cervico-Faciale, à l'hôpital de la Tour, avenue J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin
Tél. (nouveau) 022 719 78 78
Fax (nouveau) 022 719 78 79

A partir du 20 décembre 2017

Le Dr Thierry KUFFER

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus au boulevard des Tranchées 52, mais au chemin de la Blonde 1, 1253 Vandoeuvres.
Tél. (nouveau) 079 426 65 87

Ouverture de cabinets



Dr Elise WAGNER

Spécialiste en médecine interne générale
Avenue de Champel 6
1206 Genève
Tél. 022 703 46 66
Fax 022 703 46 67



Proxilis

analyses médicales

Votre laboratoire de proximité à Genève

- Tous panels d'analyses
- Centres de prélèvements
- Solutions électroniques

022 341 33 14 info@proxilis.ch www.proxilis.ch

1008005



Bienvenue chez Medimage,

Expérience - Modernité - Confort

Les radiologues : Dr Besse Seligman - Dr Schwieger - Dr de Gautard - Dr Deac: Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque







IRM ostéo-articulaire, neuro-vasculaire, abdominale/ gynécologique, cardiaque



CT scanner Denta-scan



Échographie Doppler



Mammographie numérique low dose



Radiologie interventionnelle et thérapie de la douleur



Radiologie numérique



Panoramique dentaire



Minéralométrie

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél: +41 (0) 22 347 25 47

www.medimagesa.ch Adresse: 1 route de Florissant 1206 GENEVE Fax: +41 (0) 22 789 20 70 Mail: info@medimagesa.ch

1007617

Reprise d'activités



Dr Patrick MIRIMANOFF

Spécialiste en médecine interne générale
et angiologie
Centre Carteret
Rue Carteret 6
1202 Genève
Tél. 022 345 66 66
Fax. 022 345 66 64

Décès



Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès du **Docteur Emilia SFORZA**, survenu le 22 octobre 2017.

Petites annonces



Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMGe, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

Salle à louer dans cabinet multidisciplinaire à Carouge

Salle pour thérapie, 42 m², dans un cabinet collectif à Carouge. Date d'entrée à convenir. Possibilité de location à la journée pour plusieurs thérapeutes (médecin, physio, ostéo, etc...) Très bel espace lumineux, insonorisé, dans un environnement calme et verdoyant. Proximité TPG et parking. Salle de 80 m² pour travail en groupe, disponible dans les mêmes locaux. Prix 1425 CHF / mensuel charge et ménage compris (divisible en 5 parts de 285 CHF).

Contacteur par téléphone : 022 320 82 28 ou 079 707 56 06

Cabinet Champel / Eaux-Vives

Cherche collègue médecine générale / médecine interne pour partager cabinet. Patientèle fidèle et variée. Bel emplacement dans le quartier de Champel / Eaux-Vives. Conditions à discuter. RCC impératif.

Contacteur par courriel : cabinetmalagnou@gmail.com

Bureau à louer près de la gare Cornavin

Pièce de consultation spacieuse de 30 m² au sein d'un cabinet situé à la rue du Mont-Blanc, à deux pas de la

gare Cornavin, cachet (parquet, cheminée décorative), idéal pour un-e psychiatre, pédopsychiatre ou médecin généraliste. Loyer mensuel en sous-location raisonnable et à discuter, éventuellement possibilité d'intégrer à terme le bail à loyer. Disponible dès le 1^{er} janvier 2018. Contacter par téléphone : 079 785 06 42

par courriel : ygrassio@gmail.com

Meuble de réception à vendre

À vendre meuble de réception professionnel comme neuf. Prix d'achat 2200 CHF au plus offrant. À retirer sur place (Onex)

Contacteur par courriel : fabienne.c@bluewin.ch

A vendre cabinet à Champel

A vendre en PPE, magnifique cabinet de 91 m², au 4^e étage d'un immeuble réservé aux professions de la santé : 4 pièces avec 2 cabinets de toilette et une cuisinette équipée. Cabinet entièrement rénové, lumineux, avec cave et place de parking intérieure. Prix modéré : immeuble en droit de superficie. Convient pour cabinet de groupe : médecins, psychologues, physiothérapeutes...

Contact par téléphone : 078 707 53 29
par courriel : varmand@bluewin.ch

Cherche bureau

Pédopsychiatre cherche un bureau dans un cabinet médical à Champel ou à proximité pour travailler à plein temps. Sans délégation.

Contact par téléphone : 076 435 30 70
par courriel : njene@bluewin.ch

Locaux à partager à Champel

Je recherche un collaborateur dès janvier 2018 pour partager des locaux dans un cabinet de psychothérapie d'orientation psychanalytique, dans le quartier de Champel près de l'hôpital. Les espaces sont lumineux, hauts de plafond avec du parquet. Les loyers sont corrects (environ 65 CHF / m² + charges)

Contact par courriel : v.burnet@bluewin.ch

Matériel à vendre

Cause cessation d'activité fin 2017, petit matériel d'examen gynécologique en très bon état (spéculums, pinces à biopsie, curettes, hystéromètres, petits et grands ciseaux, grandes et petites pinces, bassins réni-formes, ...) 15% de la valeur à neuf. Stérilisateur MELAG Vacuklav 31 B+, 2009, très bon état, jamais de panne, 1200 CHF. Salle d'attente en rotin et coussins tissus, 2 tables en verre, 4 fauteuils, un canapé, un lampadaire assorti, 1300 CHF

Contact par téléphone : 079 448 43 53

Bureau à sous-louer dans cabinet de psychothérapie

Un psychiatre, une logopédiste et une psychologue recherchent un-e psychothérapeute pour sous-louer un bureau dans un cabinet de psychothérapie situé à la rue Voltaire, à 4 min. à pied de la gare Cornavin à Genève. Libre à partir de décembre 2017.

Contact par téléphone : 079 523 37 68
par courriel : santepsyswiss@gmail.com



POUR VOTRE SANTÉ PRENEZ DE L'ALTITUDE

Parmi nos pôles d'excellence:

- ▶ réhabilitation en médecine interne générale
- ▶ réhabilitation post-opératoire
- ▶ prise en charge des maladies chroniques et psychosomatiques
- ▶ enseignement thérapeutique

Admissions sous 48h

HUG - Clinique de Crans-Montana, médecine interne de réhabilitation

Impasse Clairmont 2, 3963 Crans-Montana
☎ 027 485 61 22 - admissions.cgm@hcuge.ch
🌐 www.cgm.ch

HUG Hôpitaux
Universitaires
Genève

1008178



SECRETARIAT TÉLÉPHONIQUE

Vos correspondants ne font aucune différence nous répondons en votre nom ou votre raison sociale.



« VOUS DICTEZ... NOUS RÉDIGEONS »

Medes met à votre disposition des secrétaires médicales expérimentées pour transposer noir sur blanc vos rapports, protocoles opératoires, expertises, et autres...

NOS PRESTATIONS

- ▶ SERVICE SUR DEMANDE : UN JOUR, UNE SEMAINE, UN MOIS
- ▶ PRISE DE RENDEZ-VOUS PAR INTERNET
- ▶ GESTION DE VOTRE AGENDA EN TEMPS RÉEL
- ▶ RAPPEL DES RENDEZ-VOUS PAR SMS
- ▶ FACILITÉ D'UTILISATION
- ▶ TRANSFERT D'APPEL URGENT
- ▶ RETRANSMISSION DES MESSAGES
- ▶ COMPATIBILITÉ AVEC VOTRE PROPRE LOGICIEL D'AGENDA

MEDES
VOTRE TÉLÉSECRETARIAT
DEPUIS 1993

MEDES SÀRL
Route de Jussy 29 ▶ 1226 Thônex
T. 022 544 00 00 ▶ F. 022 544 00 01
info@medes.ch

WWW.MEDES.CH

1007976

Champel -Florissant, bureau à louer dans un cabinet médical

Dans un immeuble de standing et proche de toutes commodités, bureau de 13 m² complètement meublé à sous-louer à partir du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 30 août 2018. Idéal pour psychiatre, psychologue, logo, neuropsych. 900 CHF par mois, tout frais inclus.

Contacteur par téléphone : 022 347 14 35
par courriel : diomak@bluewin.ch



Partager un cabinet médical à Champel

Grand cabinet médical à Champel avec deux bureaux disponibles. Convieraient à des médecins généralistes, spécialistes, physiothérapeutes, logopédistes, ostéopathes, psychologues indépendants. Libre de suite. Contacter par téléphone : 079 667 02 59



Bureau lumineux à sous-louer à Plan-les-Ouates

Nous sommes deux psychomotriciennes et allons ouvrir un cabinet à Plan-les-Ouates en janvier 2018. Nous cherchons à sous-louer un bureau de 18 m² avec une salle d'attente et une cuisine à partager. La salle à sous-louer est à aménager selon votre goût. La pièce est insonorisée et lumineuse (deux grandes fenêtres) et les locaux sont en très bon état général (accès avec escalier

et ascenseur, possibilité de parking pour la patientèle et arrêt de bus, ligne D, juste devant). Nous cherchons une personne intéressée par une collaboration pluridisciplinaire. Les frais de sous-location s'élève à 1400 CHF pour un temps plein avec toutes les charges annexes comprises (électricité, internet et eau). Si vous êtes intéressé ou que vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez nous joindre.

Contacteur par téléphone : 076 608 03 87
par courriel : lacourlaurence1@gmail.com



Locaux Plainpalais

Locaux de 106 m² à remettre avec bureau, 3 salles de traitement, salle d'attente et réception, secteur Plainpalais, 2380 CHF / mois charges comprises. Proximité de plusieurs transports publics. Date à convenir.

Contacteur par téléphone : 078 657 12 67
par courriel : langens5@hotmail.com



A vendre

Table d'examen médical de marque Hess, à commandes électriques (commandes à main et à pied), dossier inclinable (aussi électrique), support pour rouleau de papier d'examen 500 CHF (valeur d'achat 6800 CHF).

Contacteur par téléphone : 022 344 70 64

A vos agendas!



Jeudi 23 novembre 2017 de 13 h 30 à 20 h

TOUS A PALEXPO



Assises de la médecine romande

A l'occasion des 150 ans de la Société médicale de la Suisse romande (SMSR) et des 125 ans de l'Association des médecins du canton de Genève (AMGe)

Lieu : PALEXPO, route François-Peyrot 30, 1218 Le Grand-Saconnex



A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète avec le détail des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch
rubrique : «On nous prie d'annoncer».

Mardi 28 novembre 2017 à 18 h 30

Lutte contre les maladies tropicales négligées

Conférence – débat

Lieu : HUG, Auditoire Marcel Jenny, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève



Mardi 28 novembre 2017 de 13 h 30 à 17 h 30

Soins palliatifs pédiatriques Point de situation en suisse

Lieu : HUG, nouvel auditoire de pédiatrie, avenue de la Roseraie 45, 1205 Genève

Mercredi 29 novembre 2017 à 20 h 15

La psychanalyse s'occupe-t-elle encore de la sexualité Psychanalyse, mode d'emploi

Lieu : UNI MAIL, boulevard du Pont-d'Arve 40, 1205 Genève (Salle MR060)



**Mercredi 29 novembre 2017
de 17 h 30 à 20 h**

Le genou dans tous ses états

Symposium

Lieu : Avenue de la Roseraie 76A, 1205 Genève



**Mercredi 29 novembre 2017
de 13 h 30 à 18 h 30**

Cancer de la prostate

Lieu : HUG, auditoire Marcel Jenny, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève



**Session Janvier 2018 – janvier 2019
CAS – Psychothérapie psychanalytique :
transfert et contre-transfert
Dernier délai d'inscription :
le 30 novembre 2017**

Lieu : HUG, domaine de Belle-Idée, chemin du Petit-Bel-Air 2, 1225 Chêne-Bourg



Jeudi 30 novembre 2017 de 18 h à 22 h

Stimulation cérébrale profonde : passé, présent, avenir

Mardi 28 novembre 2017 de 12 h à 14 h

Lunch – atelier : Anamnèse par le psychodrame et par l'action De l'utilité de l'atome social et familial agi

Lieu : Institut OdeF, rue de Lausanne 65, 1202 Genève



Colloque de neurologie reconnu
pour la formation continue

Lieu : Hôtel Warwick, rue de Lausanne 14, 1201 Genève



Vendredi 1^{er} décembre 2017 de 9 h à 17 h

Colloque CEFA / IECS 2017
Etre enfant aujourd'hui

Lieu : Salle Centrale Madeleine (SCM), rue de la Madeleine
10, 1204 Genève



Vendredi 1^{er} décembre 2017 de 9 h à 17 h

Journée Genevoise Scientifique du CiS
Formation interprofessionnelle :
autonomie et responsabilité

Lieu : Avenue de la Roseraie 76b, 1205 Genève



Mercredi 6 décembre 2017 de 8 h 15 à 11 h 15

Médecine des voyages
en médecine de premier recours
Quoi de neuf sous les tropiques ?

Lieu : HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4,
1205 Genève



Jeudi 7 décembre 2017 de 14 h à 17 h

Cycle de conférences sur divers thèmes de
médecine intégrative

Sous le patronat de l'Association Genevoise des Médecines
Complémentaires Intégratives (AGMCI) et avec la collabo-
ration du Professeur J.-M. Gaspoz

Lieu : HUG, auditoire Marcel-Jenny, rue Gabrielle-Perret-
Gentil 4, 1205 Genève



Jeudi 7 décembre 2017 de 8 h 30 à 12 h 30

15^e forum violences domestiques

Professionnel-le-s : détecter les violences
domestiques, et après ?

Lieu : HUG, auditoire Marcel-Jenny, rue Gabrielle-Perret-
Gentil 4, 1205 Genève



Jeudi 7 décembre 2017 de 19 h 15 à 20 h

Quels enjeux pour la médecine dans les rela-
tions franco-suissees ?

Lieu : HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205
Genève



Jeudi 14 décembre 2017 de 13 h à 18 h

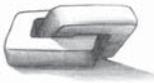
Les Quatre Saisons
Cardiovasculaires Genevoises
Prévention secondaire et réadaptation cardio
cardiovasculaire : plus importante que jamais

Lieu : HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205
Genève

La Lettre de l'AMGe - Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève
ISSN 1022-8039 - Paraît 10 fois par an - *Responsable de la publication* : Bénédicte Dayen - *Contact*
pour publication : Laetitia Domingues - Tél. 022 708 00 22 - laetitia.domingues@amge.ch - *Mise en*
page : Le Trapèze Jaune - 1203 Genève - *Publicité* : Médecine & Hygiène - Tél. 022 702 93 41 -
pub@medhyg.ch - *Impression* : Moléson Impressions - Distribué : à 2900 exemplaires
AMGe - Rue Micheli-du-Crest 12 - 1205 Genève - Tél. 022 320 84 20 - Fax 022 781 35 71 - www.amge.ch
Les articles publiés dans *La Lettre de l'AMGe* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la posi-
tion officielle de l'AMGe.

Délai rédactionnel : 28 novembre 2017 - Prochaine parution : 14 décembre 2017

AROMED



FONDATION DE PREVOYANCE PROFESSIONNELLE



LA PRÉVOYANCE DES MÉDECINS